

## ARTICLE XIII.

## DE L'ACCORD DU VERBE AVEC SON SUJET.

## § I.

## DU SUJET.

La principale fonction du verbe est, comme nous l'avons dit, de signifier l'affirmation; le mot qui désigne la personne ou la chose qui est l'objet de cette affirmation s'appelle le *sujet du verbe*; on l'exprime presque toujours par un nom ou par un pronom.

Pour connaître le sujet du verbe, il suffit de mettre *qui est-ce qui* ou *qu'est-ce qui*? avant le verbe. La réponse à cette question indique le sujet. Quand on dit: « La *philosophie* triomphe aisément des maux « passés; mais *les maux présents* triomphent d'elle » (LA ROCHE-FOUCAULD); — si l'on demande: *qu'est-ce qui triomphe des maux passés*? la réponse, *la philosophie*, indique que c'est la *philosophie* qui est le *sujet*; et si, pour le second membre de la phrase, on demande: *qu'est-ce qui triomphe de la philosophie*? la réponse, *les maux présents*, indique que ce sont *les maux présents* qui en sont le *sujet*. — MENTIR est honteux: *Qu'est-ce qui est honteux*? réponse: *mentir*; *mentir* est donc le *sujet*.

## § II.

## ACCORD DU VERBE AVEC SON SUJET.

RÈGLE GÉNÉRALE. — Le verbe s'accorde avec son sujet en nombre et en personne:

La haine *veille* et l'amitié *s'endort*.

(La Motte, *le Chien et le Chat*, fable 7.)

« La religion *veille* sur les crimes secrets: les lois *veillent* sur les crimes publics. »

(Voltaire.)

Patience et succès *marchent* toujours ensemble.

(Villefré.)

« Virgile, Varius, Pollion, Horace, Tibulle *étaient* amis. »

(Voltaire, discours préliminaire en tête de sa tragédie d'*Alzire*.)

Dans ces phrases, le sujet peut être considéré comme l'agent principal qui commande à tous les autres mots, et leur prescrit les formes dont ils doivent se revêtir pour ne faire qu'un tout avec lui: le verbe est donc obligé de prendre en quelque sorte la livrée du sujet.

Tel est le principe général de l'accord: mais tout simple qu'il est, l'application n'en est pas toujours aisée, car quelquefois il est difficile de distinguer s'il y a unité ou pluralité dans le sujet, et si, par conséquent, le verbe doit adopter le singulier ou le pluriel.

Afin d'en faciliter l'application et de lever tous les doutes, nous allons, dans plusieurs remarques, donner la solution de toutes les difficultés qui peuvent se présenter sur l'accord du verbe avec son sujet.

PREMIÈRE REMARQUE. — Lorsque le verbe a deux ou plusieurs sujets substantifs ou pronoms singuliers de la troisième personne, unis par la conjonction *et*, on met ce verbe à la troisième personne du pluriel: « Lui et elle *viendront* à la campagne avec moi. » — « La « jeunesse et l'inexpérience nous *exposent* à bien des fautes, et par « conséquent à bien des peines. »

Autrefois *la Justice et la Vérité* nues

Chez les premiers humains furent longtemps connues.

(Rulhières.)

Voilà ce que veulent la Grammaire et la raison; car deux ou plusieurs singuliers valent un pluriel, et c'est ainsi qu'ont écrit la plupart des auteurs.

Les auteurs de la *Grammaire nationale* trouvant ridicule cette énonciation de la règle, y ont substitué celle-ci: « Lorsque l'*idée* exprimée par le verbe est affirmée de plusieurs substantifs singuliers liés par *et*, ce verbe se met au pluriel. » Ainsi le verbe dans ce cas ne s'accorde pas précisément avec les substantifs, puisqu'ils sont au singulier, mais avec l'*idée*. Il faudra donc analyser la phrase de cette manière: *Tous deux*, lui et elle, *viendront*, etc. C'est toujours la même conclusion. A. L.

Cependant on trouve quelquefois des exemples du singulier, principalement dans les poètes chez qui les entraves de la versification semblent faire excuser cette licence.

On lit dans Boileau (*le Lutrin*, ch. I):

On dit que ton front jaune et ton teint sans couleur  
*Perdit* en ce moment son antique pâleur.

Dans Racine (*Mithridate*, act. V, sc. 5):

..... Quel nouveau trouble *excite* en mes esprits  
Le sang du père, ô ciel, et les larmes du fils!

Dans Voltaire (*la Henriade*, ch. III):

..... La tendresse et la crainte  
Pour lui dans tous les cœurs *était* alors éteinte.

Chez les prosateurs, c'est souvent une négligence échappée à la rapidité de l'écrivain, ou une faute commise à dessein pour donner

à la phrase plus d'harmonie : « Moïse a écrit les œuvres de Dieu « avec une exactitude et une simplicité qui attire la croyance et « l'admiration. » (BOSSUET, *Histoire universelle*, p. 170, édit. in-12.) — « La sagesse et la piété du souverain peut faire toute seule le « bonheur des sujets. » (MASSILLON, *II<sup>e</sup> dimanche de Carême.*) — « L'univers, me dis-je, est un tout immense dont toutes les parties « se correspondent. La grandeur et la simplicité de cette idée éleva « mon âme. » (THOMAS, *Éloge de Marc-Aurèle*, p. 563.) — « Le bien « et le mal est en ses mains. » (LA BRUYÈRE.)

Quoi qu'il en soit, ce n'est pas en cela que ces écrivains sont à imiter.

DEUXIÈME REMARQUE. — Lorsque le verbe est précédé de deux ou de plusieurs substantifs qui ne sont pas liés entre eux par la conjonction *et*, on met de même le verbe au pluriel : « Le Rhône, la « Loire sont les rivières les plus remarquables de la France. »

L'ambition, l'amour, l'avarice, la haine,  
Tiennent, comme un forçat, son esprit à la chaîne.

(Boileau, satire VIII.)

EXCEPTIONS. — On fait accorder le verbe avec le dernier substantif, 1<sup>o</sup> quand les substantifs ont une sorte de synonymie, parce qu'alors il y a unité dans la pensée, et que, par conséquent, il doit y avoir unité dans les mots : « Son courage, son intrépidité étonne les plus braves. » (DOMERGUE.) — « Son aménité, sa douceur est connue de tout le monde. » (Le même.) — « Dans tous les âges de « la vie, l'amour du travail, le goût de l'étude est un bien. » (MARMONTEL, *la Veillée*, conte moral.) — « La douceur, la bonté du grand « Henri a été célébrée de mille louanges. » (PÉLISSON.)

Ce ciel éblouissant, ce dôme lumineux,  
Laisse échapper vers moi, du centre de ses feux,  
Un rayon précurseur de la gloire suprême. (Colardeau.)

Le noir venin, le fiel de leurs écrits,  
N'excite en moi que le plus froid mépris. (Le même.)

Mais les substantifs synonymes ne doivent jamais être unis par la conjonction additionnelle *et*; il n'y a qu'une seule et même idée, un signe d'addition devient donc inutile. Ainsi les écrivains que nous venons de citer auraient eu tort d'en faire usage et de dire par exemple : « La douceur et la bonté du grand Henri. » — « Ce ciel éblouissant et ce dôme lumineux, etc., etc. »

De même, J.-J. Rousseau, qui a dit : « Heureux esclaves, vous « leur devez (aux arts) ce goût délicat et fin dont vous vous pi-

« quez; cette douceur de caractère et cette aménité de mœurs qui « rendent parmi vous le commerce si liant et si facile, » a fait une faute. En effet, la douceur de caractère et l'aménité des mœurs ne sont pas deux choses différentes dans l'esprit de l'écrivain : le second substantif n'est qu'un coup de pinceau de plus; c'est la même idée représentée sous une couleur plus vive; il ne faut donc pas *et*, qui est un signe d'addition. — Qui rendent au pluriel est vicieux aussi, parce que ce n'est pas la pluralité numérique des mots qui exige le nombre pluriel, mais la pluralité des choses.

(Domergue, page 116 de sa *Grammaire simplifiée.*)

Cette critique est bien sévère, car enfin il n'y a guère dans aucune langue de synonymie vraiment parfaite; et qui peut répondre que l'écrivain n'a vu qu'une même chose sous deux expressions différentes? Si donc il a voulu marquer deux nuances de la pensée, deux parties distinctes d'un même objet, a-t-il commis une faute d'employer le pluriel? Toutes ces théories absolues tendent à laisser aux auteurs trop peu de latitude, et c'est mettre inutilement des entraves à la liberté de l'esprit. Nous croyons la phrase de Rousseau exempte de tout reproche, et nous pensons qu'on peut l'imiter. A. L.

2<sup>o</sup> On fait accorder le verbe avec le dernier substantif lorsque l'esprit s'arrête sur ce substantif, soit parce qu'il a plus de force que ceux qui précèdent, soit parce qu'il est d'un tel intérêt qu'il fait oublier tous les autres.

C'est ainsi que Racine (*Iphig.*, act. III, sc. 5) a dit :

... Le fer, le bandeau, la flamme est toute prête.

L'attention se porte un instant sur le *fer*, sur le *bandeau*, mais bientôt l'esprit ne considère plus que la flamme qui va dévorer une victime innocente et chère.

Il en est de même des exemples suivants :

Le Pérou, le Potosé, *Alzire* est sa conquête.

(Voltaire, *Alzire*, acte I, sc. 2.)

Où l'esprit finit par s'arrêter sur *Alzire*.

« Ce sacrifice, votre intérêt, votre honneur, Dieu vous le commande. » (DOMERGUE.) Dieu règne seul dans une âme où domine la piété; l'intérêt s'efface devant l'honneur; l'honneur humain devant Dieu. Dieu reste seul, et doit seul faire la loi au verbe *commande*.

C'est encore d'après ce principe que Voltaire a dit :

Un seul mot, un soupir, un coup d'œil nous trahit.

(*OEdipe*, acte III, sc. 1.)

Vous, peuple de héros, dont la foule s'avance,  
Accourez; c'est à vous de fixer les destins :  
*Louis, son fils, l'État, l'Europe est dans vos mains.*

(Poème de Fontenoi.)

Que l'amitié, que le sang qui nous lie  
Nous *tienne* lieu du reste des humains. (Épître 74.)

Massillon (IV<sup>e</sup> dimanche de Carême) : « Il ne faut aux princes et  
« aux grands ni effort, ni étude, pour se concilier les cœurs; une  
« parole, un sourire gracieux, un seul regard *suffit*. »  
Corneille (*Héraclius*, act. I, sc. 2) :

Cette feinte douceur, cette ombre d'amitié  
*Vient* de ta politique, et non de ta pitié.

Racine (*Phèdre*, act. IV, sc. 6) :

J'ai pour aïeul le père et le maître des dieux :  
Le ciel, tout l'univers *est* plein de mes aïeux.

Le même:

Mon repos, mon bonheur *semblait* s'être affermi.

Pascal (ses *Pensées*, partie I, article 4) : « L'homme n'est qu'un  
« roseau, le plus faible de la nature; il ne faut pas que l'univers  
« entier s'arme pour l'écraser; *une vapeur, un grain de sable suffit*  
« pour le tuer. » — BOSSUET : « N'en doutez pas, Chrétiens, *les*  
« *fausses religions, le libertinage d'esprit, la fureur de disputer*  
« sur les choses divines *a emporté* les courages. »

Observez qu'il n'y a point de difficulté si le dernier sujet est  
pluriel; dans ce cas, on ne peut employer que ce nombre : « Son  
« repentir, ses pleurs *le fléchirent*\*. »

3<sup>e</sup> REMARQUE. — Quand le verbe se rapporte à plusieurs sujets de  
différentes personnes, il se met au pluriel et s'accorde avec la  
personne qui a la priorité (376) : « *Vous et moi nous sommes con-*  
« *tents de notre sort.* » (L'Académie.) — « *Vous et lui vous savez*  
« *la chose.* » (Le P. BUFFIER.) — « *Nous irons à la campagne, lui*  
« *et moi.* » (L'Académie.)

(Le P. Buffier, n<sup>o</sup> 709. — Wailly, page 278. — Le *Dict. de l'Académie* au mot  
*moi*, et les Grammairiens modernes.)

(\*) Voyez, page 581, ce que l'on doit faire quand la conjonction adversative *mais*  
est placée avant le dernier sujet singulier.

(376) La première personne a la priorité sur la seconde, et la seconde personne  
sur la troisième.

4<sup>e</sup> REMARQUE. — 1<sup>o</sup> Lorsque deux mots composant le sujet d'un  
verbe sont unis par *ou*, cette conjonction excluant l'un des deux  
sujets, c'est le second seul qui donne l'accord au verbe, parce qu'é-  
noncé le dernier, il frappe le plus l'esprit, et que ces sortes de  
phrases étant elliptiques, le même verbe est sous-entendu dans la  
première proposition, avec la forme qu'exige le mot sujet qui  
précède *ou*.

« C'est Cicéron *ou* Démosthène qui *a dit* cela. » — « Ce sera le  
« général *ou* ses deux aides-de-camp qui *seront chargés* de cette  
« mission » (le général *sera chargé*, ou ses deux aides-de-camp  
*seront chargés*, etc.) — « Je ne sais si c'est vous *ou* Platon qui le pre-  
« mier *a dit* que les idées sont éternelles. » (DE WAILLY.) — « Sei-  
« gneur, il vous est donc indifférent que nous périssions, et notre  
« perte *ou* notre salut *n'est* plus une affaire qui vous intéresse. »  
(MASSILLON, *Écueils de la Piété*.) — « La vivacité *ou* la langueur  
« des yeux *fait* un des principaux caractères de la physionomie. »  
(BUFFON.) — « En quelque endroit écarté du monde que la corrup-  
« tion *ou* le hasard les *jette*, etc. » (Bossuet, *Oraison fun. de la duc. d'Or.*)

Cependant l'Académie n'est point en tout d'accord avec ces  
Grammairiens, car tantôt elle fait accorder le verbe avec le dernier  
sujet : « C'est Cicéron *ou* Démosthène qui *a dit* cela, » et tantôt  
avec les deux : « Ce sera son père *ou* son frère qui *obtiendront*  
« cela. »

On trouve aussi dans de bons auteurs quelques exemples contre  
cette règle; comme ceux-ci : « Le bonheur *ou* la témérité *ont* pu faire  
« des héros; mais la vertu seule peut former de grands hommes. »  
(MASSILLON, *Triomphe de la Religion*.) — « La peur *ou* le besoin  
« *font* tous ses mouvements. » (Buffon, parlant de la souris.) —  
« Le temps *ou* la mort *sont* nos remèdes. »

(J.-J. ROUSSEAU, *la Nouvelle Héloïse*.)

Mais ce sont souvent des négligences qu'il ne faut pas imiter, et  
quelquefois l'accord du verbe avec les deux sujets ne paraît convenable  
que parce que la conjonction *ou* a été employée improprement au lieu  
de *et* que le sens exigeait.

Ici encore nous réclamons pour l'écrivain la liberté d'exprimer son idée selon l'im-  
pression qu'il éprouve. Ainsi Buffon songeant que *deux choses* principalement *font*  
les mouvements de la souris, non pas à la fois, mais alternativement, a dit : « La  
peur *ou* le besoin *font*, etc. » En mettant *font*, il eût marqué seulement l'alternative,  
sans montrer que les deux substantifs étaient la limite dans laquelle il voulait cir-  
conscrire son idée. Il est évident que dans ce cas l'alternative n'exclut pas la plura-

lité, comme l'a fort bien remarqué Lemare. Le sens alors devient elliptique : « *Deux choses, le temps ou la mort, sont nos remèdes.* » A. L.

On observera qu'il y a des cas où l'accord du verbe avec les deux sujets serait non seulement une faute contre la grammaire, mais encore une absurdité; dans cette phrase, par exemple: *Mon oncle ou mon frère sera nommé à l'ambassade de Vienne*; il n'y a qu'une place à donner, le bon sens exige le singulier. Voyez page 588.

2° Si le pronom régime direct du participe a deux antécédents unis par la conjonction *ou*, le participe s'accorde avec le dernier, comme frappant le plus l'esprit, ou, si l'on veut, parce qu'il n'y a point addition, mais alternative ou disjonction : « C'est un homme *ou* une femme que l'on a *assassinée*. » (BONIFACE.) — « Est-ce *ou* une poire *ou* deux poires qu'il a *mangées*? » — « Est-ce une pêche *ou* un brugnon qu'il a *mangé*? » — « Est-ce un brugnon *ou* une pêche qu'il a *mangée*? »

Ces phrases sont elliptiques : *Est-ce une poire qu'il a mangée, ou deux poires qu'il a mangées?* — *Est-ce un brugnon qu'il a mangé, ou une pêche qu'il a mangée?*

5° REMARQUE. — Lorsque les deux sujets, unis par la conjonction *ou*, sont de différentes personnes, l'usage exige que la personne qui a la priorité soit placée immédiatement avant le verbe qui, dans ce cas, s'accorde avec cette personne et se met au pluriel : « C'est toi *ou* moi qui *avons* fait cela; c'est lui *ou* moi qui *avons* fait cela. » (L'Académie, *Opuscules sur la langue française.*) — « Lui *ou* moi nous *serons* peut-être un jour assez heureux pour, etc. »

(MARMONTEL.)

Le roi, l'âne, *ou* moi, nous mourrons.

(La Fontaine, fable 122.)

(Wailly, page 145. — Marmontel, page 272. — Lévizac, page 65, t. II. — Et Sicard, page 133, t. II.)

— Quand un pronom, servant en quelque sorte à récapituler tout ce qui précède, est mis avant le verbe, il n'y a point de doute sur l'accord : « Ton frère *ou* toi, vous irez; » — Vous *ou* moi, nous partirons. » L'Académie aujourd'hui, dans son *Dictionnaire*, ne donne pas, que nous sachions, d'exemple analogue à la phrase citée : « C'est toi *ou* moi qui *avons* fait cela. » Et M. Dessiaux observe avec justesse que cette locution présente une irrégularité grammaticale, puisque le verbe a pour sujet le relatif *qui*, se rapportant nécessairement au pronom singulier *moi*, car il n'est guère possible de sous-entendre *nous* avant *qui* dans cette tournure de phrase. Ainsi il sera beaucoup plus correct d'écrire : « C'est toi *ou* moi qui *ai*, c'est lui *ou* toi qui *as* fait cela. » Voltaire a dit dans son *Dict. philos.* : « Est-ce le diable *ou* toi qui *as* inventé cette manière d'argumenter? » A. L.

6° REMARQUE. — On emploie le singulier, malgré les pluriels qui précèdent, si une expression telle que *chacun, personne, nul, rien, tout*, réunit tous les sujets en un seul; ou si la conjonction adverbative *mais* est placée avant le dernier sujet singulier.

Vous n'êtes point à vous, le temps, les biens, la vie,  
*Rien* ne vous *appartient*, tout est à la patrie.

(Gresset, *Sidney*, acte II, sc. 6.)

« Grands, riches, petits et pauvres, *personne* *ou* *nul* ne *peut* se soustraire à la mort. »

(Wailly.)

Remords, crainte, périls, *rien* ne m'a retenue.

(Racine, *Britannicus*, acte IV, sc. 2.)

« Non seulement toutes ses richesses et tous ses honneurs, *mais* toute sa vertu *s'évanouit*. »

(Vaugelas.)

Dans ces exemples il y a ellipse d'un verbe au pluriel : « Le temps, les biens, la vie ne vous *appartiennent* pas; rien ne vous *appartient*; tout, etc. » — « Grands, riches, petits et pauvres ne *peuvent* se soustraire à la mort; *personne, nul* ne *peut*, etc. »

(Vaugelas, 361<sup>e</sup> Rem. — Th. Corneille, sur cette Rem. — L'Académie, page 376 de ses *Observations*. — Beauzée, *Encycl. méth.*, au mot *nombre*. — Wailly, p. 149. — Domergue, page 53. — M. Lemare, page 57.)

7° Remarque. — Dans les phrases où deux substantifs sont liés par une des conjonctions *de même que, aussi bien que, comme, non plus que, plutôt que, avec, ainsi que* (signifiant *de même que*), et autres semblables, c'est avec le premier substantif que l'accord a lieu, parce que c'est ce substantif qui fixe particulièrement l'attention, qui joue le principal rôle : « La vertu, *de même que* le savoir, *a* son prix. » — « L'envie, *de même que* toutes les autres passions, *est* peu compatible avec le bonheur. »

Le juste, *aussi bien que* le sage,  
Du crime et du malheur *sait* tirer avantage.

(Voltaire, *Zaïre*, acte II, sc. 5.)

Aristophane, *aussi bien que* Ménandre,

*Charmait* les Grecs assemblés pour l'entendre. (J.-B. Rousseau.)

« C'est sa fille, *aussi bien que* son fils, qu'on a *déshéritée*. » — « La force de l'âme, *comme* celle du corps, *est* le fruit de la tempérance. » (MARMONTEL.) — « L'éléphant, *comme* le castor, *aime* la société de ses semblables. » (BUFFON.) — « Cette bataille, *comme* tant d'autres, ne *décida* de rien. » (VOLTAIRE, *Hist. de Charles XII.*) — « Son esprit, *non plus que* son corps, ne se *pare* jamais de vains ornements. » (FÉNELON.) — « Ce ne sont point les honneurs, *non*

« plus que les richesses, qu'il a désirés. » (M. BESCHER, p. 154 de sa *Nouv. Théorie des participes*.) — « C'est sa fille, plutôt que son fils, qu'il a déshéritée. » — « C'est sa gloire, plutôt que le bonheur de la nation, qu'il a ambitionnée. » (M. BESCHER.) — « Ce malheureux père, avec sa fille désolée, pleurait son épouse dans ce moment. » (FLORIAN.) — « Presque toute la Livonie, avec l'Estonie entière, avait été abandonnée par la Pologne au roi de Suède (Charles XI). » (VOLTAIRE, *Hist. de l'emp. de Russie*, ch. XI.)

Le nourrisson du Pinde, ainsi que le guerrier,  
A tout l'or du Pérou préfère un beau laurier.

(Piron, *la Métromanie*, acte III, sc. 7.)

« L'histoire, ainsi que la physique, n'a commencé à se débrouiller que vers la fin du seizième siècle. » (VOLTAIRE, *Comm. sur les Horaces*.)

Dans toutes ces phrases, le substantif ou le pronom qui vient après les conjonctions *de même que*, *aussi bien que*, etc., etc., est le sujet d'un verbe sous-entendu, et cette phrase déjà citée : *La vertu, de même que le savoir, a son prix*, équivaut à celle-ci : *La vertu a son prix, de même que le savoir a son prix*.

Si quelquefois, malgré la disjonctive, la tendance de la pensée amène un pluriel (comme nous venons de le voir, page 579), à plus forte raison les locutions conjonctives pourront-elles permettre un semblable résultat. En effet, dans ce cas, l'auteur bien souvent a tout à la fois l'intention d'établir un rapport, et d'en confondre les deux termes dans une même conclusion. Ainsi, quand La Fontaine dit :

Le singe avec le léopard  
Gagnaient de l'argent à la foire. (Livre IX, fable 3.)

il ne veut pas dire que *le singe gagnait de l'argent avec le léopard*, mais bien que *tous les deux*, le singe et le léopard, *en gagnaient* séparément. On lit dans Bernardin de Saint-Pierre : « La vérité ainsi que la reconnaissance *m'obligent* à dire que, etc. » Dans Saint-Evremond : « La santé comme la fortune *retirent* leurs faveurs à ceux qui en abusent. » Nous croyons encore ici que l'écrivain doit pouvoir faire usage du pluriel quand sa pensée l'exige. A. L.

8<sup>e</sup> REMARQUE. — Il arrive souvent que l'accord doit aussi avoir lieu avec le premier substantif, quoique les deux substantifs ne soient pas unis par les conjonctifs dont nous venons de parler; c'est lorsque le dernier de ces substantifs est le sujet d'un verbe sous-entendu : « C'est sa probité bien connue, jointe à son caractère doux et modéré, que l'on a considérée dans cette occasion. » (M. BESCHER, page 154 de sa *Nouv. Théorie des participes*.) — « C'est une satire, et non un livre utile, qu'il a composée. » (Le même.)

Quel bonheur de penser . . . . .  
Que si le corps périt, l'âme échappe à la mort,  
Et que Dieu, non les rois, dispose de mon sort !

(Bernis, *la Religion vengée*, chant VII.)

(Wailly, page 174. — Fabre, page 121. — Sicard, page 83, t. II. — M. Boniface, page 176. — M. Bescher, page 154 de sa *Théorie des participes*.)

9<sup>e</sup> REMARQUE. — Après *l'un et l'autre*, le verbe doit-il être mis au pluriel, ou est-ce le singulier que l'on doit employer ?

Vaugelas (dans sa 142<sup>e</sup> Rem.) et Marmontel (p. 370 de sa *Grammaire*) sont d'avis que l'on peut se servir indifféremment du singulier et du pluriel.

L'Académie, sur la Rem. de Vaugelas, laisse également le choix.

Regnier-Desmarais, p. 309 de sa *Gramm.*, — De la Touche, p. 240, t. I, — Wailly, p. 146, — Domergue, p. 36 et 115, — Fabre, p. 116, — Girard, p. 116, t. II, — Sicard, p. 127 et 183, t. II, — et Lévizac, p. 116, t. II, pensent qu'il est mieux de n'employer que le pluriel.

Girard motive son opinion dans ces termes : « La propriété participative de la conjonction *et* est d'unir les choses qui font le sub-jectif (sujet), de telle façon que leur influence dans le régime soit commune et inséparable, et alors elle fait que l'attribut (verbe) se trouve soumis à ces deux choses : d'où il suit que cet attributif, devant répondre au nombre de ce qui le régit, en vertu de la loi invariable de la concordance, ne peut se dispenser de prendre la forme plurielle. Cela est si vrai, qu'on n'en a pas le moindre doute dans tout autre exemple; et en effet, qui a jamais imaginé qu'on pût dire : *Pierre et Jacques est venu*, ou *n'est pas venu*? Et en vérité, il n'y a pas plus de raison à l'imaginer pour l'expression *l'un et l'autre*; tout est soumis à la même syntaxe. »

Enfin l'Académie, dans son *Dictionnaire*, au mot *autre*, donne ces exemples : L'UN ET L'AUTRE *y a manqué*, et L'UN ET L'AUTRE *y ont manqué*; et au mot *un* : L'UN ET L'AUTRE *est bon*, et L'UN ET L'AUTRE *sont bons*.

Présentement, si l'on consulte les écrivains, on verra que les uns ont fait usage du singulier, les autres du pluriel.

Corneille a dit.

Émilie et César, *l'un et l'autre* me gêne.  
(*Cinna*, acte III, sc. 2.)

Et Racine :

*L'un et l'autre* à la reine ont-ils osé prétendre ?  
(*Mithridate*, acte II, sc. 3.)

*L'un et l'autre ont promis Atalide à ma foi.*

(*Bajazet*, acte I, sc. 1.)

Dans *Andromaque* (act. V, sc. 5) et dans les *Frères ennemis*, c'est encore le pluriel que Racine a employé.

Boileau, au contraire, a fait usage du singulier (*Art poétique* ch. III) :

Etudiez la cour, et connaissez la ville :

*L'une et l'autre est toujours en modèles fertile* (377).

Dans sa X<sup>e</sup> satire :

*L'un et l'autre dès lors vécut à l'aventure.*

Mais, dans sa satire IV, il a employé le pluriel :

*L'un et l'autre à mon sens ont le cerveau troublé.*

Ainsi que dans sa satire IX :

*L'un et l'autre avant lui s'étaient plaints de la rime.*

La Fontaine a adopté le singulier, dans sa fable de *l'ivrogne et sa Femme* :

A demeurer chez soi *l'un et l'autre s'obstine.*

Ainsi que dans sa fable 51<sup>e</sup> et dans la 140<sup>e</sup>.

L. Racine (poème de *la Religion*), ch. V, parlant des corps mis en mouvement par la Divinité, a dit au singulier

Exerçant l'un sur l'autre un mutuel empire,  
Par les mêmes liens *l'un et l'autre s'attire.*

Bossuet (*Discours sur l'hist. univ.*, II<sup>e</sup> partie, p. 277), au sujet de l'ancien et du nouveau Testament, a fait également usage du singulier : « Par le rapport des deux Testaments, on prouve que *l'un et l'autre est divin.* »

Voltaire, dans *Méropé*, act. II, sc. 2, a dit :

*L'un et l'autre à ces mots ont levé le poignard.*

Et dans *l'Orphelin de la Chine* :

Votre époux avec lui termine sa carrière,

*L'un et l'autre bientôt voit son heure dernière.* (Acte V, sc. 1.)

Enfin le même écrivain dans le *Siècle de Louis XIV*, en parlant de la mort de Turenne; dans son discours de réception à l'Académie, et dans la *Henriade* (ch. VIII), — Fénelon, dans *Télémaque*

(377) Après *la cour et la ville*, on lit dans quelques éditions *l'un et l'autre au masculin*, parce que les mots *l'un et l'autre* étaient pris quelquefois neutralement; aujourd'hui ce serait une faute.

(liv. XXIV), — Massillon, dans le *Petit Carême*, — La Harpe, dans le *Cours de littérature* (t. III, p. 110, et t. VIII, p. 336), — l'abbé Barthélemy, dans l'introduction au *Voyage d'Anacharsis* (II<sup>e</sup> partie, sect. 3), — Delille, dans la traduction du *Paradis perdu* (liv. XI), — Marmontel, dans la traduction de la *Pharsale* (liv. IV), — Enfin le P. d'Orléans, dans les *Rév. d'Angl.* (p. 64, t. VI), ont employé tantôt le singulier et tantôt le pluriel.

Mais, comme presque tous les Grammairiens se sont prononcés pour le pluriel, nous pensons qu'on doit employer ce nombre, plutôt que le singulier; mais que, cependant, le singulier ne peut être considéré absolument comme une faute, puisque l'Académie et de bons écrivains l'autorisent. Peut-être quelques-uns de nos lecteurs voudront-ils savoir pourquoi *l'un et l'autre* est construit tantôt avec le singulier, tantôt avec le pluriel.

Domergue leur répondra que les écrivains ont mis le pluriel, lorsque, attentifs à la sensation qu'ils éprouvaient, ils ont été frappés de deux unités; et que le singulier est tombé de leur plume, lorsque, glissant sur l'idée à exprimer, ils n'ont vu dans *l'un et l'autre* que *l'uterque* des Latins, dont la forme matérielle présente un véritable singulier.

NOTA. Si les mots *l'un et l'autre* étaient placés après le verbe, il n'y aurait plus de difficulté, le pluriel serait de rigueur : ILS VOULAIENT L'UN ET L'AUTRE se promener; mais ils ne se sont promenés NI L'UN NI L'AUTRE.

10<sup>e</sup> REMARQUE. — Si les sujets sont exprimés par *ni l'un ni l'autre*, ou liés par *ni* répété, la question de savoir si le verbe doit être mis au singulier ou au pluriel est un peu plus difficile à résoudre; cependant, lorsque nous aurons exposé à nos lecteurs les diverses opinions des Grammairiens et des écrivains qui ont traité cette question, nous pensons qu'il leur sera facile de fixer la leur.

L'Académie (dans son *Dict.*, édit. de 1762 et de 1798, au mot *ni*) a mis au nombre des exemples celui-ci : « *Ni l'un ni l'autre n'est mon père.* » — Dans l'édition de 1762 : « *Ni l'un ni l'autre n'ont fait leur devoir.* » — Et dans celles de 1798 et de 1835 : « *Ni l'un ni l'autre n'a fait son devoir.* »

Th. Corneille et l'Académie (*sur la 151<sup>e</sup> Remarque de Vaugelas*) s'expriment ainsi sur cette difficulté :

On dira : *Ni la douceur ni la force ne l'ébranlèrent;* » mais, en parlant de deux hommes, on dira : « *Ni l'un ni l'autre ne fut ébranlé à la vue de la mort.* » Pourquoi les deux *ni*, dans le premier cas,

demandent-ils un pluriel? et pourquoi, dans le second, souffrent-ils un singulier? L'idée n'est-elle pas dans tous les deux également conjonctive? Si l'on y regarde de près, disent Th. Corneille et l'Académie, elle ne l'est pas. Dans cette phrase : *Ni la douceur ni la force ne l'ébranlèrent*, l'esprit assemble la douceur et la force comme deux moyens dont on s'est servi; mais, dans la seconde phrase, il considère les deux hommes l'un après l'autre, et par là il les sépare. La différence des deux personnes est plus sensible à l'esprit que celle des deux moyens, et c'est de là que provient cette différence de construction.

Domergue, Fabre, Sicard et Lévizac croient que, dans tous les cas, on doit faire usage du pluriel; et ils fondent cette opinion sur ce que ce n'est pas l'action qui commande la forme que doit prendre le verbe, mais le sujet. Or dans cette phrase : *NI l'un NI l'autre N'ONT fait LEUR devoir*, il y a deux sujets, aucun des deux n'a fait son devoir, c'est ce que cette phrase signifie; l'exclusion est commune à l'un et à l'autre, et cette exclusion ne peut être marquée que par le pluriel. D'ailleurs, ajoutent-ils, puisque l'Académie est d'avis que l'on doit dire : *NI la douceur NI la force ne l'ÉBRANLÈRENT*, et non pas *ne l'ébranla*, pour quel motif dirait-elle : *NI l'un NI l'autre ne FUT ÉBRANLÉ à la vue de la mort*, plutôt que *ne furent*.

Wailly et Marmontel distinguent le cas où il n'y a qu'un des deux sujets qui fasse ou qui reçoive l'action, de celui où les deux sujets la font ou la reçoivent en même temps. Dans le premier cas, ils sont d'avis qu'on fasse usage du singulier, et que l'on dise : « *Ni l'un ni l'autre n'est mon père?* » — « Ce ne sera *ni M. le duc, ni M. le comte qui sera nommé ambassadeur d'Espagne;* » parce qu'on n'a qu'un père, parce qu'il ne doit y avoir qu'un ambassadeur en Espagne, et qu'alors l'action ne tombe que sur l'un des deux sujets.

Dans le second cas, ils pensent que l'on doit faire usage du pluriel, et en conséquence que l'on doit dire : « *Ni la douceur ni la force n'y peuvent rien.* » — « *Ni les biens ni les honneurs ne valent la santé.* » — « Ce n'est *ni M. le duc ni M. le comte qui prétendent à la place d'ambassadeur;* » parce que *la douceur et la force, les biens et les honneurs* font ou reçoivent l'action en même temps, et que *M. le duc et M. le comte* peuvent tous les deux prétendre à la place d'ambassadeur.

A l'égard des écrivains, ils ont indifféremment employé le singulier et le pluriel.

Racine a fait usage du pluriel dans *Mithridate* (act. III, sc. 1) :

*Ni cet asile même où je la fais garder,  
Ni mon juste courroux n'ont pu l'intimider.*

Et du singulier dans *Andromaque* (act. IV, sc. 5) :

Quoi ! sans que *ni serment ni devoir* vous *relienne!*

Et dans *Iphigénie* (act. IV, sc. 5) :

*Ni crainte ni respect* ne m'en *peut* détacher.

La Fontaine a également fait usage du pluriel (dans sa fable de *Philémon et Baucis*) :

*Ni l'or ni la grandeur* ne nous *rendent* heureux.

Et du singulier (dans sa fable de *la Mouche et la Fourmi*) :

Adieu : je perds le temps, laissez-moi travailler.  
*Ni mon grenier ni mon armoire  
Ne se remplit à babiller.*

Boileau a fait usage du singulier (dans sa 7<sup>e</sup> réflexion critique sur *Longin*) : « *Ni l'un ni l'autre* (Corneille et Racine) ne doit être mis « en parallèle avec Euripide et avec Sophocle. »

Voltaire, dans *OEdipe* (act. III, sc. 1), a dit :

Dans ce cœur malheureux son image est tracée;  
La vertu *ni* le temps ne l'ont point effacée.

Et dans sa 2<sup>e</sup> remarque sur le 8<sup>e</sup> vers de la tragédie d'*Horace* : « *Ni l'une ni l'autre* manière n'est élégante. » — Marmontel dans sa traduction de la *Pharsale* (liv. III) : « *Ni l'amour ni la haine* ne nous « *suivent* dans le tombeau. » — Et (liv. V) : « Je ne me plains ni des « dieux ni du sort; ce n'est *ni* leur rigueur *ni* celle de la mort qui « rompt les nœuds du saint amour. » — La Harpe, dans son *Cours de littérature* (t. VII, page 281) : « La Fontaine fut oublié, ainsi que « Corneille; *ni l'un ni l'autre n'était* courtisan. » — Et Vauvenargues : « *Ni* le bonheur *ni* le mérite ne *font* l'élévation des hommes. » — Dacier, dans sa traduction de *Plutarque* (*Comparaison de Thésée et de Romulus*) : « *Ni l'un ni l'autre* ne *sut* conserver les façons « de faire d'un roi; car l'un dégénéra en républicain, et l'autre « en tyran. » — Et Bouhours : « *Ni* la cour *ni* la prospérité n'ont pu « le gâter. » — J.-J. Rousseau, dans ses *Confessions* (liv. VIII) : « *Ni* « Grimm *ni* personne ne m'a jamais parlé de cet air. » — Et dans ses *Réveries* (4<sup>e</sup> promenade) : « *Ni* mon jugement *ni* ma volonté ne « dictèrent ma réponse. » — Enfin l'abbé Barthélemy a fait usage du singulier dans le *Voyage d'Anacharsis* (introduction 1<sup>re</sup> partie) :